VILLE de DOMONT
Département du Val d'Oise

Domont, le 26 novembre 2021

AVIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

se réunira le **Jeudi 02 décembre 2021 à 19 h 30**

Salle des Fêtes - 47, rue de la Mairie – 95330 Domont

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du **jeudi 23 septembre 2021**
3. Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation de l'assemblée délibérante

Enfance

4. Versement de subventions aux écoles pour financer les sorties scolaires 2021/2022
5. Versement de subventions aux écoles – Dotations scolaires 2021/2022
6. Règlement intérieur – accueils périscolaires, extrascolaires et restauration municipale

Evènementiel – Sport et Associations

7. Convention d'objectifs et action culturelle avec le Cinéma de Domont
8. Convention d'occupation du domaine public – Marché de Noël
9. Convention de mise à disposition d'un local communal à l'association « La Boule Domontoise »
10. Convention de mise à disposition d'un local communal à l'association « Graines de savoirs ».
11. Demande de subventions auprès de la Région Ile de France – Aide aux festivals et aux manifestations de spectacles vivants
12. Demande d'accompagnement et de soutien à la Fondation du patrimoine dans le cadre du projet de restauration du Fort de Domont
13. Demande de labellisation du Fort de Domont : « Patrimoine d'intérêt régional » de la Région Ile-de-France

Finances – Marchés publics

14. Budget Ville - Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, créances éteintes et provision pour créances douteuses
15. Budget Ville – Année 2021 - Décision modificative n°2
16. Autorisation de versement des acomptes sur subventions aux associations par douzième - Année 2022
17. Budget Ville - Autorisation d'engager, liquider et mandater le quart des dépenses d'investissements ouverts en 2021 sur l'exercice 2022
18. Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) : Fixation du montant des attributions de compensation versées aux communes – Année 2021 - par la CAPV
19. Tarifs des droits de places applicables au marché de DOMONT

Foncier - Juridique

20. Convention de mise à disposition d'un bien immobilier entre la ville de Domont et l'association « TREMPLIN 95 »
21. Rétrocession à la commune de Domont de voies appartenant à la SEMIDOR
22. Convention de mise à disposition de la salle de réunion de la Maison de la Petite Enfance entre la commune de Domont et l'organisme de formations « Planète Enfance » pour la formation des assistantes maternelles employées par un particulier
23. Convention d'occupation temporaire du domaine public communal entre la commune de Domont et la société Free Mobile - Autorisation de transférer les droits et obligations attachés à la convention de la société Free Mobile à la société On Tower France
24. Convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour l'accompagnement à la mise en place du règlement n° 2016/679 dit règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein de la Mairie de Domont

Médiathèque

25. Convention relative à la mise à disposition du hall et de la salle polyvalente de la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry entre la commune de Domont et l'association « Crocus Blanc »
26. Convention relative à la mise à disposition du hall et de la salle polyvalente de la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry entre la commune de Domont et l'association « Atelier d'Images Domontois »
27. Convention relative à la mise à disposition du hall et de la salle polyvalente de la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry entre la commune de Domont et l'association « Club philatélique de Domont »
28. Convention relative à la mise à disposition du hall de la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry entre la commune de Domont et Madame Hassiba HAMITOUCHE
29. Convention relative à la mise à disposition du hall de la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry entre la commune de Domont et Monsieur François VUILLEMET

Ressources Humaines

30. Personnel communal - Temps de travail – 1 607 heures
31. Personnel communal – modification de la délibération n°2017-038-02 du 30/03/2017 modifiée – Révision des modalités de versement de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)
32. Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) pour une mission d'inspection en santé et sécurité du travail au sein de la Mairie de Domont
33. Personnel communal – modification du tableau des effectifs

Techniques

34. Adhésion au groupement de commandes de la CAPV pour le nettoyage de la voirie et des espaces publics

Questions diverses

Frédéric BOURDIN
Maire de DOMONT

VILLE DE DOMONT 95330
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE